



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'AHUILLÉ
Réunion exceptionnelle du 9 JUIN 2023

Date de convocation : le 2 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 9 juin à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Sébastien DESTAIS, Maire.

Etaient présents : BLANCHET Patricia, BRY Nathalie, BUREAU Marylène, COUSIN MANCEAU Myriam, DAUGEARD Michel, DE CHALAIN Véronique, DE LORGERIE Anne-Isabelle, DESTAIS Sébastien, FOURNIER Eric, GOUINEAU Jean-Dominique, MARIE Loïc, MASSELIN Pascal, MASSOT Tristan, MORDRELLE Francis, PORTAIS Valéry, SEGRETAINE Séverine, SEVIN Cyril.

Etaient représentés : BERNARD Catherine donne pouvoir à DESTAIS Sébastien

Etaient excusés : MOUSSU Carine

Secrétaire de séance : GOUINEAU Jean-Dominique.

Ordre du jour :

Elections

1. Elections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023 - désignation des délégués du conseil municipal

Travaux

2. Attribution du marché public pour la rénovation énergétique de l'école - Lots 4 et 6

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance : GOUINEAU Jean-Dominique.

1- ELECTIONS – Elections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023 – désignation des délégués du conseil municipal

Délibération n°054-2023

La date du dimanche 24 septembre 2023 a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales. Le département de la Mayenne (série 1) est concerné par ce renouvellement conformément aux dispositions de l'article L.O. 276 du code électoral.

Les sénatoriales sont le seul scrutin national, en France, qui ne se déroule pas au suffrage universel direct : seuls votent des « délégués » appelés « les grands électeurs ».

Au préalable, les conseils municipaux doivent désigner leurs délégués qui constituent, aux côtés des députés, sénateurs, conseillers régionaux et conseillers départementaux, le collège électoral sénatorial.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme de CHALAIN Véronique, Mme de LORGERIE Anne-Isabelle, M. Francis MORDRELLE et M. Tristan MASSOT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une liste a été déposée et enregistrée :

La liste A « Ahuillé Passion Commune » est composée par M. Sébastien DESTAIS, Mme Véronique de CHALAIN, M. Tristan MASSOT, Mme Anne-Isabelle de LORGERIE, M. Pascal MASSELIN, Mme Séverine SEGRETAINE, M. Jean-Dominique GOUINEAU et Mme Nathalie BRY.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. **Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.**

Le conseil municipal étant composé de 19 membres, 5 délégués sont à désigner et 3 suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18

A obtenu :

- liste A « Ahuillé Passion Commune » : 18 voix

La liste A emporte ainsi les 8 sièges à pourvoir.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A « Ahuillé Passion Commune » : 8 sièges. Les 5 premiers sur la liste sont les délégués titulaires, les 3 derniers sont les suppléants.

2- TRAVAUX – Attribution du marché public pour la rénovation énergétique de l'école - Lots 4 et 6

Une information est donnée sur l'état d'avancement du dossier. Ce dernier ne permettant pas à ce stade de délibérer, ce point est reporté à une prochaine séance.

Fin de la séance : 20h30

Validation du Président,

Validation du Secrétaire de séance,

RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
Séance du 9 JUIN 2023

N° délib			
Thématique	mairie	Objet	
↓↑	▼	▼	▼
054	2023	ELECTIONS	Elections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023 – désignation des délégués du conseil municipal

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'AHUILLE
DU Séance du 9 JUIN 2023

Délibérations prises de
n°054/2023

Nom-Prénom	Signature
BERNARD Catherine	Pouvoir à S. DESTAIS
BLANCHET Patricia	
BRY Nathalie	
BUREAU Marylène	
COUSIN MANCEAU Myriam	
DAUGEARD Michel	
DE CHALAIN Véronique	
DE LORGERIE Anne-Isabelle	
DESTAIS Sébastien	
FOURNIER Eric	
GOUINEAU Jean-Dominique	

MARIE Loïc	
MASSELIN Pascal	
MASSOT Tristan	
MORDRELLE Francis	
MOUSSU Carine	excusée
PORTAIS Valéry	
SEGRETAIN Séverine	
SEVIN Cyril	